

SIVOM DE MOLSHEIM-MUTZIG ET ENVIRONS

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du 5 Juillet 2018

I ADMINISTRATION GENERALE

N° 18-08

Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire
du 29 mars 2018

II FINANCES ET BUDGET

N° 18-09

Attribution d'une subvention au MUTZIG OVALIE MOLSHEIM

III RESSOURCES HUMAINES

N° 18-10

Risque santé complémentaire des agents territoriaux – Adhésion à la procédure de passation d'une convention de participation : Mise en concurrence par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin

N° 18-11

Institution à titre expérimental de la médiation sociale

N° 18-12

Règlementation Générale sur la Protection des Données (R.G.P.D.) : Conclusion d'une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.2. Renouvellement du Groupement de Commandes en vue de la passation des marchés d'électricité et de gaz

RAPPEL marchés de fourniture d'Electricité

Groupement de commandes

- Convention signée le 22/07/2015
- Membres du groupement :
 - Les Communes membres de la CC
 - La CC
 - le SIVOM
 - le CCAS de MOLSHEIM
 - le CCAS de MUTZIG
 - le SIVU du Collège de MUTZIG
 - le SIVU de l'Espace Culturel et Sportif de GRESSWILLER / DINSHEIM-SUR-BRUCHE

Accord cadre :

- Durée : 4 ans à compter de la date de notification
- Notifié le 21/10/15 soit Validité AC jusqu'au 31/12/2019
- Allotissement :
 - Lot 1 : HTA/BT > 36 KVA
 - Lot 2 : HTA/BT <= 36 KVA : **non attribué**
- 2 Titulaires retenus : ES et ENERGEM

RAPPEL marchés de fourniture d'Electricité

Marché subséquent 1 :

- Durée 25 mois : du 01/12/15 au 01/01/18
- Notifié le 23/11/15
- Attributaire lot 1 : ES

Marché subséquent 2 :

- Durée 24 mois : du 01/01/18 au 01/01/20
- Notifié le 05/07/16
- Attributaire lot 1 : ES

Tarifs :

- MS1 Lot 1 : 01/12/15 au 01/01/17 (13 mois) : 45.61 €HT/MWh
- MS1 Lot 1 : 01/01/17 au 01/01/18 (12 mois) : 45.85 €HT/MWh
- MS2 Lot 1 : 01/01/18 au 01/01/20 (24 mois) : 41.40 €HT/MWh

👉 Nouveau Groupement de Commandes à constituer

- ACCORD CADRE 2020-2024

RAPPEL marchés de fourniture de Gaz

Groupement de commandes

- **Convention signée le 17/07/2017**
- **Membres du groupement :**
 - les communes : Altorf, Dachstein, Dinsheim-sur-Bruche, Dorlisheim, Duppigheim, Duttlenheim, Ergersheim, Ernolsheim-Bruche, Gresswiller, Molsheim, Mutzig
 - la CC
 - le SIVOM
 - le CCAS de MOLSHEIM
 - Le CCAS de MUTZIG
 - le SIVU du Collège de MUTZIG
 - le SMICTOMME

Accord cadre :

- **Durée : 4 ans à compter de la date de notification**
- **Notifié le 01/09/2017 soit Validité AC jusqu'au 31/12/2021**
- **Allotissement :**
 - **Lot 1 : Périmètre GRD « GAZ de BARR »**
 - **Lot 2 : Périmètre GRD « GAZ de STRASBOURG »**
- **5 Titulaires retenus :**
 - **3 titulaires pour le Lot 1 : GAZ de BARR, GAZPROM, TOTAL ENERGIE GAZ**
 - **4 titulaires pour le Lot 2 : ENI, ES, GAZPROM, TOTAL ENERGIE GAZ**

RAPPEL marchés de fourniture de Gaz

Marché subséquent 1 :

- **Durée 24 Mois : du 01/01/18 au 01/01/20**
- **Attributaire Lot 1 : GAZ de BARR, marché notifié le 02/10/17**
- **Attributaire Lot 2 : GAZPROM, marché notifié le 11/10/17**
- **Tarifs :**
 - **Lot 1 Gaz de Barr : 18.45€ HT/MWh**
 - **Lot 2 GAZPROM : 19.32 € HT/MWh**

Marché subséquent 2 :

A lancer pour 2020 et 2021

PROPOSITIONS

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT POUR LA FOURNITURE DE GAZ & D'ELECTRICITE :

**Rôle de la CC : Coordonnateur du GC
Passation des marchés et Notifications**

**Rôle des Communes : Assistance à la passation des Marchés
Mise à jour des PDL, suivi
Exécution des marchés**

2. FINANCES, BUDGET ET RESSOURCES HUMAINES

2.1. Finances et Budget

2.1.1. Autorisations de dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2019

***Autorisation de dépenses d'investissement
avant le vote du Budget Primitif 2019***

BUDGET PRINCIPAL			
Chapitre	Libellé comptable	Crédits 2018	Autorisations 2019
20	Immobilisations incorporelles	86.2800,00 €	21.570,00 €
21	Immobilisations corporelles	1.275.912,62 €	318.978,00 €

2. FINANCES, BUDGET ET RESSOURCES HUMAINES

2.1. Finances et Budget

2.1.2. Décisions Modificatives du Budget Primitif de l'Exercice 2018

DM N° 1 - BUDGET PRIMITIF 2018

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	FONCT. 41410 DACHSTEIN
67 CHARGES EXECPTIONNELLES	959 600,00
673 titres annulés	959 600,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	959 600,00

RECETTES	FONCT. 41410 DACHSTEIN
76 PRODUITS FINANCIERS	959 600,00
76811 Sortie des emprunts à risques avec IRA capitalisées	959 600,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	959 600,00

2. FINANCES, BUDGET ET RESSOURCES HUMAINES

2.2. Ressources Humaines

Risque santé complémentaire des agents territoriaux – Adhésion à la convention de participation mutualisée proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION EN SANTE COMPLEMENTAIRE

Délibération n°12-17 du 13.12.2012 portant adhésion à la convention de participation pour une durée de 6 ans pour le risque santé notamment, et approuvant les montants de participation



NOUVELLE CONVENTION DE PARTICIPATION DU CDG67

Délibération n°18-10 du 05.07.2018 donnant mandat au CDG67

Proposition de renouveler l'adhésion à la nouvelle convention de participation santé proposée par la CDG 67



MAINTIEN DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DU SIVOM

PROPOSITION POUR LE SIVOM

RISQUE SANTE :

- **PARTICIPATION FORFAITAIRE MENSUEL PAR AGENT : 32€ brut.**

- **MAJORATION SELON LA COMPOSITION FAMILIALE :**

ADULTE A CHARGE : 20 €

ENFANT A CHARGE : 6 € (dans la limite de 3)

- *Soit en moyenne 40 % de la Cotisation due par agent compris dans la tranche d'âge +30 ans – 50 ans ayant souscrit la Garantie Supérieure*

Le montant de la participation sera indexé sur le Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale.

FRAIS DE GESTION ET DE SUIVI DU CONTRAT

0,04% de la masse salariale pour le risque santé



3. DIVERS ET COMMUNICATION